



BUDGET PRIMITIF 2020

RAPPORT DE PRESENTATION

L'article 107 de la loi NOTRe n°2015-991 du 7 août 2015, modifiant l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, stipule que, désormais, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe (depuis le budget primitif 2016 et le compte administratif 2015) afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

L'Ordonnance n°2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de Covid-19 permet d'adopter le budget jusqu'au 31 juillet 2020.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2020. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Le présent budget décrit l'ensemble des crédits pour l'année 2020, aussi bien en dépenses qu'en recettes.

Par ailleurs, le rapport d'orientations budgétaires présenté en juin dernier a posé les bases à partir desquelles le budget primitif a pu être construit pour l'exercice 2020 de la collectivité.

La collectivité devra, comme auparavant, maîtriser les dépenses de fonctionnement qui sont les siennes sans pour autant transiger sur le niveau et la qualité des services publics qui relèvent de sa sphère. L'optimisation de la dépense publique permet d'organiser la maîtrise des dépenses de fonctionnement courantes à périmètre d'intervention constant.

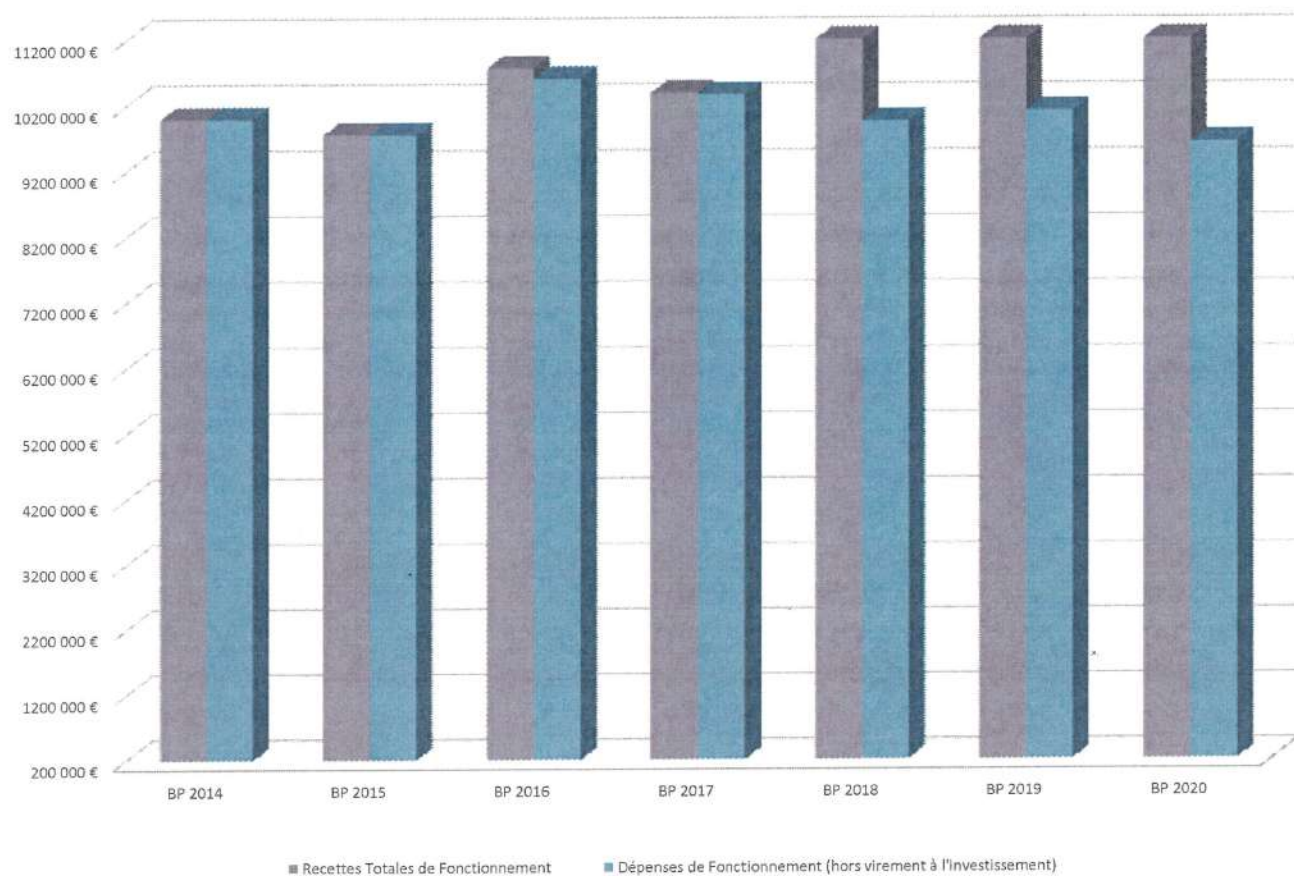
Une nouvelle baisse du taux d'imposition sur la taxe foncière bâtie de 1 point a été actée lors de la précédente séance du Conseil Municipal afin de continuer à faire profiter aux Louvroiliens le fruit de notre bonne gestion.

Le Budget Primitif 2020 est présenté avec reprise des résultats de l'exercice précédent après le vote du compte administratif 2019.

BUDGET PRINCIPAL

La Section de Fonctionnement :

Le montant de la section de fonctionnement s'élève à 12 404 100,14 € pour l'année 2020.



Le montant des recettes de fonctionnement de l'exercice 2020 permet de financer :

- ✓ les dépenses de fonctionnement pour un montant de 9 629 352,70 €,
- ✓ la section d'investissement par un virement d'un montant de 2 774 747,44 €.

1/ Les Recettes de Fonctionnement

CHAPITRES	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020
002 - Résultat de fonctionnement reporté	620 641,02 €	1 527 187,56 €	2 282 879,79 €	2 678 964,14 €
013 - Remboursements sur rémunération	153 000,00 €	138 000,00 €	68 250,00 €	104 317,00 €
70 - Produits des services	256 361,00 €	304 000,00 €	316 570,00 €	151 797,00 €
73 - Impôts et taxes	7 010 684,00 €	6 715 427,00 €	6 739 457,00 €	6 708 699,00 €
74 - Dotations et participations	1 715 669,00 €	2 027 170,00 €	2 137 380,00 €	2 170 220,00 €
75 - Produits de gestion courante	61 258,00 €	38 475,00 €	49 855,00 €	52 845,00 €
76 - Produits financiers	395 256,00 €	395 256,00 €	395 256,00 €	395 256,00 €
77 - Produits exceptionnels	131 328,00 €	57 300,00 €	50 640,00 €	61 287,00 €
Total des Recettes Réelles	9 723 556,00 €	9 675 628,00 €	9 757 408,00 €	9 644 421,00 €
Total des Recettes d'Ordre	44 990,00 €	59 461,00 €	44 886,00 €	80 715,00 €
Total Recettes de Fonctionnement	10 389 187,02 €	11 262 276,56 €	12 085 173,79 €	12 404 100,14 €

Le budget primitif 2020 a été élaboré dans un contexte contraint en matière de recettes réelles de fonctionnement. Elles s'affichent à hauteur de 9 644 421,00 €.

La différence entre le BP2020 et celui de 2019 s'explique par les différentes variations des postes budgétaires de recettes :

- **013 - Atténuations de charges** - augmentent de 36 000 €. Ce poste comptable retrace l'ensemble de remboursements de charges de personnel (indemnités journalières, CLD, CLM...).

- **70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses** - énumèrent la politique tarifaire contenue des services publics de la collectivité avec une stagnation des tarifs. Par ailleurs, la particularité de cette année sur ce chapitre, est que la comptabilisation des remboursements des frais de personnel des budgets annexes ne se fera plus en écriture de fin d'année. En Effet, ces dépenses sont dorénavant mandatées directement sur le budget annexe.

- **73 - Impôts et taxes** - ce chapitre comptabilise le produit des impôts des ménages tout en tenant compte de l'augmentation récurrente des bases fixées par l'Etat, et de la nouvelle baisse de 1 point du taux de la taxe foncière bâtie, soit environ 80 000 Euros d'après l'Etat 1259.

- **74 - Dotations, subventions et participations reçues** - augmentent de 32 840 €. Ce qui correspond, essentiellement, à la variation des dotations de l'Etat. Baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (- 37 000 €) et Augmentation des Dotations de Solidarité Rurale et Urbaine (+ 70 000 €).

- **75 - Autres produits de gestion courante** - évoluent peu. Ce poste comptabilise les revenus des immeubles.

- **76 - Produits financiers** - correspondent à la constatation du 6^{ème} versement de 395 256 € dans le cadre du fonds de soutien créé par l'Etat pour la sortie des emprunts à risque.

- **77 - Produits exceptionnels** - retracent l'ensemble des indemnités versées par l'assureur de la ville sur différents sinistres.

2/ Les Dépenses de Fonctionnement

CHAPITRES	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020
022 - Dépenses imprévues	364 000,00 €	400 000,00 €	500 000,00 €	300 000,00 €
011 - Charges à caractère général	2 179 672,02 €	2 211 069,25 €	2 138 699,79 €	2 019 751,70 €
012 - Charges de personnel	5 230 000,00 €	4 930 000,00 €	5 078 300,00 €	5 125 000,00 €
65 - Subventions et participations	981 000,00 €	1 013 675,00 €	1 004 365,00 €	815 970,00 €
66 - Charges financières	530 000,00 €	490 000,00 €	452 500,00 €	420 865,00 €
67 - Charges exceptionnelles	242 000,00 €	88 500,00 €	89 200,00 €	73 050,00 €
014 - Atténuations de recettes	15 000,00 €	15 000,00 €	25 000,00 €	20 000,00 €
Total des Dépenses Réelles	9 541 672,02 €	9 148 244,25 €	9 288 064,79 €	8 774 636,70 €
Total des Dépenses d'Ordre	847 515,00 €	2 114 032,31 €	2 797 109,00 €	3 629 463,44 €
Total Dépenses de Fonctionnement	10 389 187,02 €	11 262 276,56 €	12 085 173,79 €	12 404 100,14 €

Comme dans le cadre des recettes de fonctionnement, les charges de fonctionnement du budget primitif 2020 ont subi le même contexte de contraintes. Elles s'affichent à hauteur de 8 774 636,70 € (total des charges réelles).

Les variations sont supportées par tous les postes budgétaires des charges :

- **011 - Charges à caractère général** - sont en diminution de 118 000 euros par rapport à 2019. Ceci est, essentiellement, dû aux résultats des appels d'offres concernant le nettoyage des locaux communaux et l'entretien des espaces verts.

- **012 - Charges de personnel** - augmentent de 47 000 €. Ce poste tient compte des recrutements d'un Directeur Général des Services, d'un médiateur-santé, de 2 contrats « Parcours Emploi Compétences » au service jeunesse et fleurissement, de 8 services civiques à l'Enseignement, d'un remplacement au service Urbanisme, de la demande de mutation de 2 agents, de l'augmentation d'horaires de travail de quelques agents, de l'évolution de l'assurance statutaire, des avancements d'échelons obligatoires et de grade, de la promotion interne de 2 agents, des départs en retraite de 3 voire 5 agents et d'un congé parental.

- **65 - Subventions et participations** - enregistrent une baisse de 188 395 Euros, qui est dû à la suppression de la subvention d'équilibre du budget annexe « Régie de transport » (95 000 €), des baisses exceptionnelles des subventions au CCAS (50 000 €) et de l'Espace Culturel Jean-Claude Casadesus (40 000 €).

- **66 - Charges Financières** - retracent les intérêts de la dette de la ville.

- **67 - Charges Exceptionnelles** - enregistrent les écritures exceptionnelles. Ce sont, essentiellement, des écritures de régularisation comptables après reconnaissance d'agents en congé longue durée par l'assureur « risques statutaires ».

La Section d'Investissement

1/ Les Recettes d'Investissement

CHAPITRES	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020
001 - Solde d'investissement reporté	927 207,74 €	643 259,69 €	38 113,14 €	61 308,56 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	118 000,00 €	49 672,00 €	75 000,00 €	65 000,00 €
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €	0,00 €	570 337,86 €	713 676,27 €
13 - Subventions d'Investissement	97 490,00 €	153 059,00 €	68 843,00 €	111 231,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
165 - Dépôts & cautionnements reçus	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
27 - Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
024 - Cessions	0,00 €	0,00 €	70 000,00 €	50 000,00 €
Total des Recettes Réelles	215 490,00 €	202 731,00 €	784 180,86 €	939 907,27 €
Total des Recettes d'Ordre (avec virement de la section de fonctionnement)	947 515,00 €	2 927 532,31 €	3 824 822,00 €	3 679 463,44 €
Reste à Réaliser N-1	0,00 €	0,00 €	0,00 €	9 800,00 €
Total des Recettes d'Investissement	2 090 212,74 €	3 773 523,00 €	4 647 116,00 €	4 690 479,27 €

L'évolution des masses budgétaires de cette section n'est pas significative d'une année à l'autre, compte tenu des opérations particulières qui peuvent affecter le volume des inscriptions (en recettes et en dépenses) :

- **10 - Dotations, fonds divers et réserves** - intègrent le FCTVA lié aux investissements de l'année précédente et les taxes d'aménagement.

- **1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés** - comptabilisent le virement de la section de fonctionnement qu'a besoin, la section d'investissement, pour combler son déficit de l'année N-1.

- **13 - Subventions d'investissement** - enregistrent la prévision des subventions d'équipements concernant le programme de la mise en accessibilité des bâtiments ERP (Solde DETR – 59 343 €), le fonds de concours complémentaire sur les études de faisabilité d'un complexe sportif à hauteur de 9 786 €, ainsi que le fonds de concours pour les travaux de réhabilitation de la salle polyvalente (32 680 €).

- **024 - Cessions** - retracent la vente du château Boch pour un montant de 50 000 Euros à la SCI Château BOCH (acte de vente signé le 11 février 2020).

2/ Les Dépenses d'Investissement

CHAPITRES	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020
001 - Solde d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	450 081,27 €
16 - Remboursement capital des emprunts	790 000,00 €	915 000,00 €	950 966,00 €	1 312 157,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	23 203,00 €	0,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	21 000,00 €	71 645,00 €	963 345,00 €	1 411 690,00 €
204 - Subventions d'équipement versées	260 000,00 €	378 485,00 €	64 133,00 €	48 926,00 €
21 - Immobilisations corporelles	52 021,74 €	557 320,00 €	624 234,00 €	297 603,00 €
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	300 000,00 €
020 - Dépenses Imprévues	75 000,00 €	100 000,00 €	140 000,00 €	195 000,00 €
Opérations d'Equipement - Mise en Accessibilité	218 453,00 €	292 830,00 €	200 185,00 €	270 912,00 €
Total des Dépenses Réelles	1 416 474,74 €	2 315 280,00 €	2 966 066,00 €	3 836 288,00 €
Total des Dépenses d'Ordre	144 990,00 €	872 961,00 €	1 072 599,00 €	130 715,00 €
Restes à Réaliser N-1	528 748,00 €	585 282,00 €	608 451,00 €	273 395,00 €
Total des Dépenses d'Investissement	2 090 212,74 €	3 773 523,00 €	4 647 116,00 €	4 690 479,27 €

Les masses budgétaires de la section d'investissement à hauteur de 3 836 288 € se répartissent sur le budget principal dans le service public de l'éducation, à l'aménagement urbain, à la réfection et la remise aux normes des bâtiments municipaux, à la voirie et à la modernisation des moyens qui garantissent un service public de qualité.

Moyens et équipements :

- Mise à jour logiciel RH & Finances : 11 690 €
- Achat d'un véhicule : 20 000 €
- Matériel Informatique : 2 000 €
- Tables & Bancs - ALSH : 1 000 €
- Réseau Téléphonie IPMPLS : 81 000 €
- Panier Poubelle – Lac : 791 €
- Débroussailleuse – Stade : 399 €
- Vidéoprotection – 1^{ère} phase : 32 450 €
- Matériels pour Fleurissement : 5 750 €
- Equipement Cuisine Salle Polyvalente : 7 998 €
- Double Echelle Alu – Ateliers : 1 000 €

Projet :

- Etude et jury concours Complexe Sportif : 900 000 €
- Etude de Faisabilité et jury de concours - Groupe Scolaire les Longs Prés : 500 000 €

Bâtiments et Agencements :

- Création Allée Nouveau Cimetière : 8 000 €
- Aires de Jeux Lac & Cité Gricourt : 47 225 €
- Maternelle Marie Curie – Volet : 3 010 €
- Primaire Les Longs Prés – Porte Chaufferie : 1 800 €
- Rénovation Salle Polyvalente : 85 000 €
- Château Boch – Complément Diagnostic : 180 €

Voies et réseaux :

- Fonds de concours 2020 « PPP Plan Lumière » versé à la CAMVS : 48 926 €
- Aménagement du Carrefour et du Parking Casadesus : 300 000 €

La Dette

➤ Encours de la dette au 1er janvier 2019 :

Budget principal : 10 679 601 d'euros, soit 1 617 € / habitant (fonds de soutien inclus)

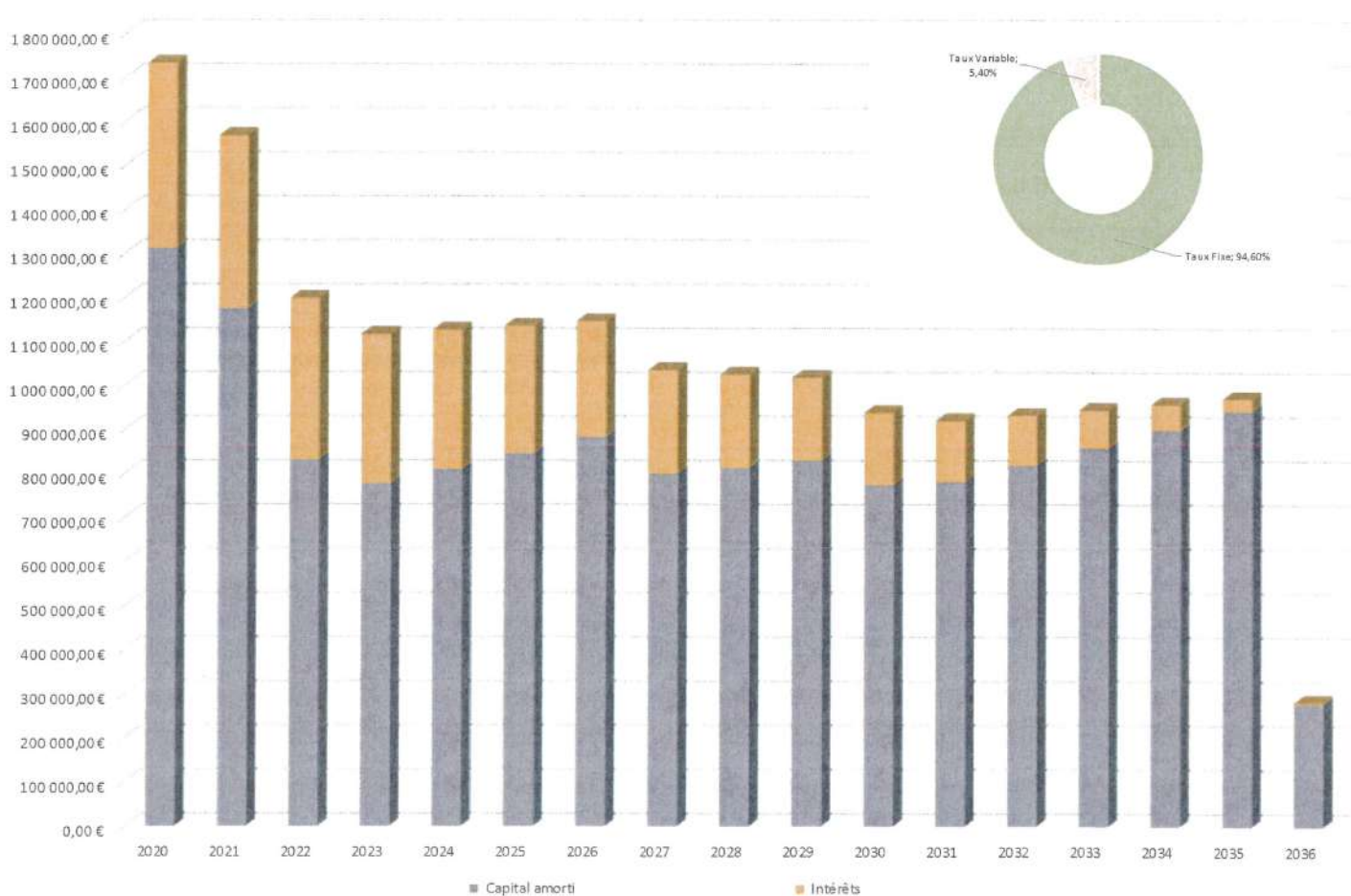
Tous budgets : 10 691 714 d'euros, soit 1 618 € / habitant (fonds de soutien inclus)

➤ Encours de la dette au 1^{er} janvier 2020 :

Budget principal : 10 878 997 d'euros, soit 1 668 € / habitant (fonds de soutien inclus et dette « EPF »)

En 2020, la somme de 1 312 157 € de capital sera remboursée sur le budget principal (dont 423 730 € de capital au titre du refinancement de l'emprunt dit « à risque » et 377 550 € de dette « EPF »).

➤ Profil d'extinction et structure par type de taux



LE BUDGET ANNEXE « ESPACE CULTUREL JC CASADESUS »

L'année 2020 concernant ce budget annexe est particulière puisque du fait de la pandémie Covid-19, la saison culturelle a été interrompue et reprendra en mars 2021.

La section d'exploitation de ce budget est équilibrée pour un montant de 251 209 €. Elle retrace les dépenses relatives au programme culturel de la Ville. La section est équilibrée par le versement d'une subvention d'un montant de 210 000 € par le budget principal.

La section d'investissement s'élève à 18 150 €. Elle permettra l'acquisition d'un logiciel, d'une console lumière et du remplacement du grill.

SYNTHESE

Budget	Section	Dépenses			Recettes		
		Réelles	Ordres	Total	Réelles	Ordres	Total
Budget Principal	Investissement	4 109 683 €	580 796 €	4 690 479 €	949 707 €	3 740 772 €	4 690 479 €
	Fonctionnement	8 774 637 €	3 629 463 €	12 404 100 €	12 323 385 €	80 715 €	12 404 100 €
	Sous Total	12 884 320 €	4 210 260 €	17 094 579 €	13 273 092 €	3 821 487 €	17 094 579 €
BA J.C. Casadesus	Investissement	18 150 €	0 €	18 150 €	2 641 €	15 509 €	18 150 €
	Exploitation	235 700 €	15 509 €	251 209 €	251 209 €	0 €	251 209 €
	Sous Total	253 850 €	15 509 €	269 359 €	253 850 €	15 509 €	269 359 €
TOTAL GLOBALISE		13 138 170 €	4 225 768 €	17 363 938 €	13 526 943 €	3 836 996 €	17 363 938 €